

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des **mandats** visés aux tirets 1er à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1er, alinéa 2, des **fonctions dérivées de ces mandats** visées au 6ème tiret de l'article 3, § 1er, alinéa 2 ⁴, **accompagnées des fiches fiscales**

<u>RÉMUNÉRATIONS - 2022</u>	<u>MONTANTS 2022 sur base des fiches fiscales</u>
<p>³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :</p> <p>1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;</p> <p>2. d'un mandat exécutif ;</p> <p>3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;</p> <p>4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;</p> <p>5. d'un mandat au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;</p> <p>6. d'un mandat ⁽⁴⁾ dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.</p> <p>⁴ électives ou non</p>	
Echevin de la Ville de Bruxelles – Rémunération exprimée en brut imposable selon fiche fiscale 2022 :	109.483,90€
:	
Présidence Intercommunale BRULABO – jetons de présence	563,88€
Présidence Intercommunale de CREMATION - jetons de présence	7.018,49€
Présidence Asbl I-City (précédemment GIAL) – pas de jetons de présence pour l'Echevin-Président	0 €
Tous les autres mandats ou fonctions dérivés sont non rémunérés	
<u>AVANTAGES DE TOUTE NATURE - 2022</u>	<u>MONTANTS 2022 sur base des fiches fiscales</u>
<p>² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.</p>	
Ville de Bruxelles – Echevin : ATN 2022 GSM avec abonnement, tablette, abonnement internet	180,00 €
Pas de ATN véhicule (budget de mobilité)	

